

**QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DE LA COMMISSAIRE
DÉSIGNÉE****Dubravka ŠUICA****Méditerranée****1. Compétence générale, engagement européen et indépendance personnelle**

Quels sont les aspects de vos qualifications et de votre expérience personnelle qui sont particulièrement utiles pour accéder à la fonction de commissaire et promouvoir l'intérêt général européen, en particulier dans le domaine dont vous auriez la charge? Quelle sera votre contribution à la mise en œuvre des orientations politiques de la Commission? Comment entendez-vous mettre en œuvre l'intégration de la dimension de genre et tenir compte de la dimension hommes-femmes dans tous les domaines d'action de votre portefeuille? Comment entendez-vous mettre en œuvre l'intégration de la dimension jeunesse?

Quelles garanties d'indépendance êtes-vous en mesure de donner au Parlement et comment feriez-vous en sorte que vos éventuelles activités passées, actuelles ou futures ne puissent pas jeter le doute sur l'exercice de vos fonctions au sein de la Commission?

En toute transparence, je déclare ne pas être née dans une démocratie! Bien qu'ayant vécu sous un régime non démocratique, je me suis sentie liée, par des valeurs communes, à celles et ceux vivant en dehors de ce régime. L'espoir d'une vie meilleure pour les générations à venir contribue en effet à tisser des liens entre les personnes vivant de part et d'autre de nombreuses rives! Cette expérience a fait de moi une fervente partisane de la démocratie. La démocratie constitue à la fois un privilège et une responsabilité qui me pousse à soutenir les orientations politiques 2024-2029 fondées sur la démocratie et l'équité sociale, la prospérité durable ainsi que la défense et la sécurité. Si nous faisons le choix de l'Europe, notre meilleure option c'est l'Union!

C'est la deuxième fois que je sollicite l'approbation du Parlement européen en tant que commissaire désignée, cette fois pour le portefeuille relatif à la Méditerranée. L'itinéraire de personnes comme moi témoigne de la puissance géopolitique et stratégique de l'Union européenne en tant qu'acteur régional et mondial. Ma carrière d'enseignante et de femme politique élue à tous les niveaux de gouvernance pendant trente ans constitue une excellente base pour obtenir des résultats au niveau européen. Mon expérience en tant que maire de Dubrovnik pendant deux mandats (de 2001 à 2009) est précieuse en ce sens que toutes les politiques sont locales en définitive! Au cours de cette période, j'ai fondé le premier conseil municipal des enfants. La démocratie représentative doit se traduire par des résultats concrets pour les citoyens. J'ai siégé au parlement croate de 2000 à 2011. Pendant dix ans (2004-2014), j'ai été vice-présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, dont les principaux piliers sont la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme.

En tant qu'Européenne convaincue, je possède une grande expérience du processus d'intégration de la Croatie dans l'Union européenne, notamment en tant que vice-présidente de la commission de l'intégration européenne du Parlement croate. J'ai été élue députée au Parlement européen pour quatre mandats consécutifs et j'ai été vice-présidente de la commission des affaires étrangères. Ces cinq années en tant que vice-présidente de la Commission européenne chargée de la démocratie et de la démographie ont renforcé mon approche collégiale et jeté les bases des travaux que nous mènerons au cours du prochain mandat. La collégialité est essentielle pour assurer la cohérence, l'efficacité et la qualité des politiques que nous mettons en œuvre pour les citoyens. Je mettrai en œuvre les priorités de l'Union européenne conjointement avec la présidente et tous mes collègues! Je dispose d'une solide expérience en ce qui concerne le plein respect des traités de l'UE et de l'obligation d'agir dans l'intérêt européen. Mon indépendance n'est pas négociable. Si ma désignation à la fonction de commissaire est confirmée, je respecterai pleinement la lettre et l'esprit du traité et agirai dans l'intérêt européen sans accepter aucune instruction, conformément aux obligations qui m'incomberont en vertu du traité (article 17, paragraphe 3, du TUE, articles 245 et 339 du TFUE). Je m'engage à éviter toute situation susceptible de compromettre mon indépendance, mon impartialité et ma disponibilité pour la Commission. Je continuerai à respecter le code de conduite des membres

de la Commission européenne et ses dispositions relatives aux conflits d'intérêts. Ma déclaration d'intérêts est complète et accessible au public. Je continuerai, au besoin, à l'actualiser rapidement. Mon bilan en tant que députée de longue date au Parlement européen démontre concrètement que j'ai rempli toutes les obligations qui m'incombaient envers les institutions.

J'appliquerai à nouveau le principe de l'égalité des genres dans tous les domaines relevant de ma compétence, conformément aux objectifs de la stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 et du troisième plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Au sein de mon cabinet actuel, les femmes sont bien représentées. Je ne vois aucune raison de revenir sur cette approche. La lutte pour l'égalité des genres passe également par la mise en œuvre. Ayant été députée au Parlement européen dès 2013 et vice-présidente de l'association Femmes du PPE, je suis une fervente partisane de l'égalité des genres dans toutes les politiques européennes et dans le cadre des processus décisionnels européens. Au sein de la commission FEMM, j'ai travaillé à l'amélioration de la législation en matière d'égalité. Ayant participé à la toute première Commission européenne composée à parité d'hommes et de femmes, j'ai pu constater combien la parité avait enrichi l'élaboration de nos politiques. Dans ma fonction actuelle, j'ai mené la stratégie sur les droits de l'enfant. Je possède une grande expérience du dialogue avec les enfants et les jeunes, y compris d'un point de vue intergénérationnel. Les jeunes représentent un tiers des panels de citoyens européens (sur la base des panels de la conférence sur l'avenir de l'Europe que j'ai coprésidée). J'organiserai chaque année des dialogues stratégiques en faveur de la jeunesse dans le cadre de mon approche globale visant à intégrer la participation des citoyens à nos travaux. Si ma désignation est confirmée, je m'attacherai tout particulièrement à renforcer le rôle stratégique de l'UE dans la région et ferai du nouveau pacte pour la Méditerranée une priorité, celui-ci devant consister en une stratégie globale fondée sur un programme bilatéral et régional assorti d'initiatives concrètes, notamment en matière de coopération dans les domaines de l'énergie et des technologies propres, d'éducation et de création d'emplois pour les jeunes. Lorsque je présidais la délégation parlementaire croate à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, mon rapport sur les principaux défis à relever en Méditerranée, notamment l'incidence des facteurs démographiques, a recueilli un large soutien. Si ma désignation est confirmée, je pourrai ainsi mettre cette longue expérience à profit dans mes futures fonctions concernant la Méditerranée.

2. Gestion du portefeuille et coopération avec le Parlement européen

Pouvez-vous vous engager à informer dûment le Parlement de vos actions et de celles de vos services? À quels égards considérez-vous devoir rendre des comptes au Parlement?

Dans quelle mesure êtes-vous prête à vous impliquer auprès du Parlement et quels engagements spécifiques êtes-vous prête à prendre en ce qui concerne votre présence tant en commission qu'en séance plénière ainsi qu'en ce qui concerne la transparence, la coopération et la prise en compte effective des positions et demandes d'initiative législative du Parlement? Concernant les initiatives envisagées ou les procédures en cours, êtes-vous prête à informer le Parlement en temps utile et à lui fournir des documents sur un pied d'égalité avec le Conseil?

Ma carrière, y compris ma fonction actuelle, témoigne de l'importance que j'attache aux relations interinstitutionnelles, en particulier avec le Parlement européen. Le respect des députés a toujours été un principe directeur dans mon travail et je continuerai à observer ce principe si ma désignation à cette nouvelle fonction est confirmée. Lorsque j'étais moi-même députée au Parlement européen, j'ai appelé la Commission européenne à faire preuve d'une transparence totale. Si ma désignation est confirmée, j'honorerai une nouvelle fois cet appel, aux fins d'une démocratie représentative saine et résiliente. Je ne me contente pas de formuler cet engagement. Mon bilan parle de lui-même. Mon premier discours en tant que vice-présidente de la Commission européenne, je l'ai prononcé devant le Parlement européen le 15 janvier 2020. J'ai alors déclaré que je considérais le Parlement européen comme un ami proche et un partenaire fiable pour produire des résultats pour les citoyens. Grâce à un dialogue ouvert et à une collaboration efficace avec le Parlement européen, je veillerai à ce que nos initiatives répondent aux aspirations et aux besoins des Européens à mesure que nous progresserons sur la voie d'un partenariat méditerranéen renforcé. J'ai régulièrement rencontré d'estimés députés au Parlement européen, qu'ils soient rapporteurs, rapporteurs fictifs ou coordinateurs.

En 2019, je me suis engagée par écrit à toujours plaider en faveur d'un approfondissement de la coopération avec toutes les institutions européennes. Je peux citer, à titre d'exemple, la conférence sur l'avenir de l'Europe, dans le cadre de laquelle nous avons établi la déclaration commune et mis en place le tout premier secrétariat commun afin de faciliter nos travaux communs. Au terme de la phase de délibération, nous avons continué à coopérer pour assurer le suivi de la conférence et recueillir le retour d'information la concernant, chaque institution dans son propre domaine de compétence. Comme indiqué dans les orientations politiques de la présidente von der Leyen, je soutiendrai le collège en étant présente aux débats en plénière, réunions des commissions et trilogues relatifs au

portefeuille pour lequel j'ai été désignée. Afin de renforcer encore les relations privilégiées entre le Parlement et la Commission, je favoriserai la mise en place d'un environnement de travail fondé sur le respect et la confiance, y compris des échanges à huis clos avec la commission AFET et les autres commissions et groupes de travail concernés. Dans le cadre de mon action dans les domaines de la démocratie et de la démographie, j'ai procédé à des échanges réguliers à la fois sur les nouvelles propositions et sur l'état d'avancement des différentes initiatives, avec plusieurs commissions, à savoir les commissions EMPL, AFCO, LIBE et FEMM. Si ma désignation à la fonction de commissaire est confirmée, je continuerai à préconiser un flux d'informations transparent.

La coopération avec le Parlement européen, qui est la seule institution à représenter directement les citoyens européens, est essentielle eu égard à votre rôle de colégislateur. Je m'engage à mettre pleinement en œuvre les dispositions des traités dans le cadre de notre collaboration. Je veillerai à ce que les services relevant de ma responsabilité proposent, de manière systématique et proactive, d'informer les députés sous une forme appropriée. Notre relation sera fondée sur la loyauté, la confiance, la transparence, l'échange d'informations et l'assistance mutuelle. Les principes énoncés dans l'accord-cadre de 2010 continueront également à guider mon action. Je souscris également à l'engagement de la présidente de continuer à soutenir un renforcement du rôle du Parlement en matière d'initiative et d'élaboration de la législation, de considérer les résolutions du Parlement au titre de l'article 225 assorties de propositions législatives comme hautement prioritaires dans le programme de la Commission et d'y donner suite dans le cadre d'un dialogue structuré avec les commissions compétentes.

Mon action concernant le nouveau pacte pour la Méditerranée portera la marque du Parlement européen, eu égard à votre expérience en matière de politique de voisinage et d'approfondissement des partenariats stratégiques et globaux dans la région. Je m'engage à informer les députés au Parlement européen en temps utile et à leur fournir des informations pertinentes et complètes.

Je saisis cette occasion pour souligner également l'importance que j'attache aux relations interinstitutionnelles, en général, et au maintien d'une excellente collaboration avec les organes consultatifs du Comité économique et social européen et du Comité européen des régions, en particulier.

Questions de la commission des affaires étrangères

3. Les orientations politiques de la prochaine Commission européenne 2024-2029 soulignent la nécessité d'une approche plus stratégique à l'égard du voisinage élargi de l'Union, en particulier la Méditerranée. Votre portefeuille comprend non seulement la région méditerranéenne, mais aussi le voisinage méridional au sens large, allant jusqu'au Moyen-Orient. Comment envisagez-vous le partage des tâches et la complémentarité des rôles avec la haute représentante et vice-présidente en ce qui concerne le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA)? Sans préjudice des processus décisionnels de la Commission, quelles seraient vos priorités et vos objectifs concrets pour ce portefeuille à court, moyen et long termes (pour la durée de votre mandat) et quels sont les principaux défis (au niveau international, régional, bilatéral, institutionnel, etc.) que vous décelez pour la réalisation de ces priorités et objectifs? De quelle manière envisagez-vous de relever ces défis?

Je suis honorée d'avoir été désignée par la présidente pour prendre la tête de ce portefeuille d'importance stratégique. Je suis pleinement consciente de la grande responsabilité que cela représente: il s'agit en effet de repenser les relations entre l'Union européenne et le voisinage méridional au sens large à un moment particulièrement difficile.

Si ma désignation est confirmée, mon objectif général sera de tirer parti de l'ensemble des politiques et instruments de l'Union dans les domaines suivants:

- a. la coopération économique et la coopération au développement;
- b. l'énergie,
- c. les transports,
- d. la connectivité numérique,
- e. la migration, y compris les partenariats destinés à attirer les talents,
- f. et d'autres politiques.

Dans ma vision, il s'agira de les utiliser afin de contribuer à la stabilité, à la paix et à la prospérité dans la région. Nous devons entretenir notre partenariat et renforcer encore la réputation et la crédibilité de l'Union en tant que partenaire fiable et essentiel. Toutefois, je suis également pleinement consciente des nombreux **défis** qui se posent à nous.

1. Le niveau d'instabilité au Moyen-Orient est sans précédent, entraînant un besoin important d'aide humanitaire et des risques de déplacement de réfugiés. En ce qui concerne l'Afrique du Nord, les défis liés au changement climatique et aux taux de chômage élevés chez les jeunes exigent des investissements plus importants.
2. Nos rivaux progressent à grands pas dans la région. Des pays tels que la Chine et la Russie imposent leurs propres récits et promeuvent leurs propres intérêts, ce qui tend à nuire à la réputation de l'Union.
3. L'espace civique se réduit dans de nombreux pays et on observe un recul de la démocratie et des libertés fondamentales. Cela nuit à la prospérité et à la stabilité économiques, ainsi qu'à la sécurité à long terme aux niveaux national et régional.
4. De nombreuses économies de la région sont fragiles et touchées par une inflation élevée, une balance des paiements médiocre, une croissance lente et un chômage structurel élevé.
5. Si la région connaît une croissance démographique rapide, les femmes et les jeunes ne sont pas suffisamment intégrés sur le marché du travail, ce qui se traduit par des opportunités manquées et des performances économiques insuffisantes.
6. Les défis liés au changement climatique et à l'accès aux ressources exercent une pression supplémentaire sur les populations les plus vulnérables et les secteurs économiques clés tels que l'agriculture et le tourisme, entraînant des retombées négatives.

Nous nous efforçons d'engager un dialogue et une coopération constructifs avec le voisinage méridional sur la base de valeurs et d'intérêts communs. En recourant à toute une série de politiques, nous pouvons offrir des possibilités mutuellement bénéfiques.

Si ma désignation à la fonction de commissaire est confirmée, je m'engage à **travailler en étroite collaboration avec la haute représentante et vice-présidente**. Ayant déjà été membre du collège, je connais bien le principe de collégialité au service de nos citoyens. En étroite collaboration avec la haute représentante et vice-présidente, nous veillerons à ce que l'Union apporte une réponse unifiée aux défis complexes qui se posent dans la région méditerranéenne, y compris au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans les États du Golfe. Une coordination efficace et étroite entre les offres politiques, leur mise en œuvre, soutenue par des efforts diplomatiques, sera essentielle pour renforcer la voix et le rôle de l'Union dans la région. Si ma désignation à cette fonction est confirmée, je dirigerai l'élaboration d'un **nouveau pacte pour la Méditerranée**, en étroite collaboration avec la haute représentante et vice-présidente et les autres collègues concernés au sein du collège. Il existe une compréhension commune avec nos partenaires du fait qu'un partenariat méditerranéen renforcé constitue un impératif stratégique essentiel pour notre prospérité, sécurité et résilience durables communes. Il s'agit là d'une base solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer dans le présent — dans la perspective l'avenir. Il ne fait aucun doute que l'Union européenne demeure le partenaire le plus important de la région en matière de commerce, de soutien financier et de mobilité. Ce rôle, comme je l'ai dit, s'accompagne d'une grande responsabilité. Un nouveau pacte pour la Méditerranée offrirait une approche plus ciblée et intégrée, apportant un cadre opérationnel concret à l'engagement de l'Union et une offre plus claire de coopération mutuellement bénéfique à nos partenaires. Je suis convaincue que nos partenaires considéreront qu'il s'agit là d'un tournant constructif et positif dans nos relations.

C'est pourquoi je considère ce pacte comme une **triple opportunité**: premièrement, celle de souligner que l'Union considère ses relations avec la région et dans la région comme une priorité politique; deuxièmement, celle de rétablir la confiance grâce à un dialogue et à une consultation approfondis; troisièmement, celle d'élaborer un programme audacieux et ciblé de priorités convenues et concrètes dans des domaines d'intérêt mutuel. Il devrait s'appuyer sur le programme actuel pour la Méditerranée, en mettant l'accent sur des domaines d'intérêt mutuel, tels que les investissements, le commerce, la stabilité économique, la création d'emplois, la connectivité, l'énergie, les transports, l'alimentation, la sécurité et la migration, ainsi que l'éducation et la science. J'insiste sur le fait qu'il doit être axé sur les personnes et qu'il doit poursuivre l'élaboration, conjointement avec les pays partenaires,

d'initiatives fondées sur des valeurs et un dialogue communs, en soutenant la bonne gouvernance et en contribuant à la protection des droits de l'homme et des libertés civiles.

Le pacte favoriserait un **véritable partenariat** fondé sur une approche pragmatique et centrée sur l'intérêt mutuel.

Cette approche devrait aider l'Union à devenir un partenaire encore plus efficace dans la promotion de la stabilité, de la prospérité et du règlement des conflits dans la région.

Les **partenariats globaux et stratégiques** avec les partenaires intéressés, parallèlement aux initiatives de dimension régionale, pourraient constituer le premier pilier du nouveau pacte. Ces partenariats permettraient d'approfondir considérablement la collaboration dans des domaines prioritaires d'intérêt mutuel et renforceraient la présence de l'Union dans la région. Nos aspirations communes en matière de prospérité, de compétitivité, de bonne gestion de la migration et de sécurité devraient être guidées par le respect des valeurs fondamentales.

Les **initiatives régionales d'investissement** pourraient constituer le deuxième pilier du nouveau pacte, afin de mobiliser des investissements à grande échelle et de contribuer à la création d'emplois et à la croissance dans la région. Si ma désignation à cette fonction est confirmée, je m'efforcerais d'intensifier considérablement la coopération économique bilatérale avec les partenaires de la région, notamment dans les secteurs de l'énergie et de la fabrication de technologies propres. Conjointement avec le commissaire à l'énergie et au logement et avec les partenaires de la région, je mettrai en place une **initiative de coopération transméditerranéenne en matière d'énergie et de technologies propres** afin d'accroître les échanges d'énergies renouvelables et de stimuler la fabrication de technologies propres dans la région, notamment grâce à la stratégie «Global Gateway». L'Union et nos partenaires y gagneront sur trois plans: en ce qui concerne la décarbonation, l'accès à des énergies renouvelables compétitives en matière de coûts et le développement socio-économique découlant des investissements et de la création d'emplois dans ces secteurs à fort potentiel. Cette initiative pourrait être suivie d'autres initiatives régionales d'investissement axées sur la connectivité numérique et en matière de transports.

Si ma désignation à la fonction de commissaire est confirmée, je travaillerai également avec la haute représentante et vice-présidente à l'élaboration d'une nouvelle **stratégie pour le Moyen-Orient**, en vue de l'après-guerre à Gaza, en mettant l'accent sur le soutien à toutes les étapes nécessaires à une solution fondée sur la coexistence de deux États et sur le renforcement des partenariats avec les principaux acteurs régionaux. Cette stratégie comprendrait un programme visant à accompagner l'**Autorité palestinienne** dans les réformes indispensables et le processus de modernisation, ainsi que des initiatives visant à soutenir le **redressement et la reconstruction de Gaza** une fois que la situation le permettra. Je m'attacherai à renforcer notre coopération avec le Liban afin que des réponses puissent être apportées aux besoins immédiats, en pleine coordination avec la haute représentante et vice-présidente et la commissaire à l'état de préparation et à la gestion des crises.- Nous devons redoubler d'efforts pour soutenir les réfugiés dans toute la région, y compris en ce qui concerne le retour volontaire, et en Syrie, en trouvant des moyens de le faire plus efficacement dans le cadre politique défini par le Conseil européen. La participation de nos partenaires internationaux et des organisations internationales sera indispensable à la réussite de ces efforts.

En outre, le dialogue avec les **pays du Golfe** est essentiel. L'Union européenne et cette région ont beaucoup à gagner, en termes de perspectives économiques et d'objectifs de sécurité, d'un partenariat plus solide et plus stratégique. En tant que point d'accès majeur entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, la situation en matière de sécurité et de stabilité dans la région du Golfe a des conséquences directes pour l'Union. De même, l'Union a beaucoup à offrir aux partenaires du Golfe en tant que plus grand marché unique, bloc commercial et investisseur au monde, acteur de premier plan dans le domaine de la recherche et de l'innovation, et important médiateur et promoteur du multilatéralisme, de la démocratie et de la transformation sociale. Si ma désignation est confirmée, conjointement avec la haute représentante et vice-présidente et avec les autres commissaires compétents, je ferai avancer notre initiative destinée à approfondir la coopération régionale et bilatérale, y compris la poursuite des **accords de partenariat stratégique avec chacun des six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG)**, en vue de renforcer encore nos relations bilatérales au moyen de cadres de coopération structurés, adaptés et juridiquement contraignants dans des domaines d'intérêt mutuel. Ces accords pourraient jouer un rôle important en recentrant notre programme de coopération sur des objectifs actuels et en favorisant la sécurité, la stabilité et la croissance économique entre les deux régions. Si ma désignation est confirmée, je donnerai suite au tout premier sommet UE-CCG qui s'est tenu à Bruxelles le 16 octobre 2024 et, dans cet esprit, je veillerai également à ce que l'Union et la région du Golfe unissent leurs forces en vue de la reconstruction de Gaza et d'initiatives d'investissement dans la région méditerranéenne.

Nous devons impérativement nous doter d'un plan de communication solide et stratégique afin que l'Union et nos partenaires puissent véritablement tirer parti de nos ambitions. Je travaillerai en étroite collaboration avec la haute représentante et vice-présidente afin de présenter conjointement un **plan de communication stratégique** visant non seulement à promouvoir le rôle de l'Union dans le voisinage méridional, mais aussi à contrer les discours anti-UE. Il va sans dire que les bénéficiaires de financements de l'Union devront faire état de leur origine et en assurer la visibilité. Il s'agit également d'investir l'échelon local. Forte de l'expérience que j'ai acquise à différents niveaux de gouvernance, je pourrai, dans le cadre de cette tâche, contribuer utilement à l'instauration d'un dialogue avec les communautés locales. Notre communication devra être à la hauteur de nos ambitions et satisfaire à un certain nombre d'exigences en matière de sensibilisation, de transparence et de visibilité.

Si ma désignation à la fonction de commissaire est confirmée, il sera essentiel de travailler en étroite collaboration avec les autres membres du collège et d'entretenir des contacts étroits avec les États membres et le Parlement européen pour tirer parti de nos atouts collectifs et maximaliser l'impact de nos politiques dans toute la région.

4. Conformément aux orientations générales données par la présidente de la Commission pour renforcer les relations de la Commission avec le Parlement européen, pourriez-vous décrire plus en détail la manière dont vous comptez:

- *associer réellement et de manière proactive le Parlement (en tant que membre à part entière de l'«Équipe Europe») dès les premiers stades des processus d'élaboration et de développement de vos priorités et de vos objectifs;*
- *tenir des échanges de vues réguliers en plénière et avec la commission des affaires étrangères; garantir un «dialogue structuré» et votre présence ad hoc devant la commission à bref délai en cas d'événements importants ou de bouleversements majeurs; assurer votre participation aux conférences interparlementaires sur la PESC/PSDC, lorsque cela s'y prête;*
- *veiller à ce que les positions du Parlement soient dûment prises en compte dans les propositions d'actes législatifs et les communications et stratégies de l'Union, nouvelles ou actualisées, veiller à ce que le Parlement, et notamment sa commission des affaires étrangères, soit informé et consulté de manière systématique et opportune sur ces propositions et documents (y compris en le consultant sur les priorités et les positions de l'Union en matière de politique étrangère à l'égard de la région MENA, comme la proposition de nouveau pacte pour la Méditerranée), et assurer une meilleure synchronisation des activités de la Commission et du Parlement (par exemple en communiquant systématiquement à l'avance les dates prévues de publication des documents stratégiques officiels, des réunions ministérielles et des sommets, des propositions d'ouverture de négociations sur les accords internationaux, des dialogues sur les droits de l'homme, etc.);*
- *veiller à ce que le Parlement reçoive les informations et documents concernant votre portefeuille, y compris ceux communiqués au Conseil, à ce que la commission des affaires étrangères soit immédiatement et pleinement informée, par écrit et oralement, des négociations d'accords internationaux, y compris les protocoles d'accord, et à ce que les points de vue du Parlement soient dûment pris en considération avant le début des négociations et tout au long du processus;*
- *veiller à ce que le Parlement reçoive les informations non publiques pertinentes lors des réunions à huis clos;*
- *maintenir et assurer davantage de coopération, de coordination et d'efficacité dans les activités de soutien à la démocratie entre la Commission et le Parlement?*

Si ma désignation à la fonction de commissaire à la Méditerranée est confirmée, j'entends associer réellement et de manière proactive le Parlement européen dès les premiers stades des processus d'élaboration et de développement de mes priorités et de mes objectifs. Mon bilan en tant que vice-présidente de la Commission européenne démontre l'importance que j'attache aux relations avec le Parlement européen. Je tiendrai des échanges de vues réguliers en plénière et avec les commissions parlementaires, dans le cadre de dialogues structurés et ad hoc, selon le cas. Y compris à bref délai en cas d'événements importants ou de bouleversements majeurs. Je suis disposée à informer le Parlement et le Conseil à différentes étapes de la préparation et de la mise en œuvre des nouveaux partenariats stratégiques et globaux, en préservant l'équilibre institutionnel et dans le plein respect des prérogatives du Parlement en matière de contrôle démocratique et du cadre juridique applicable.

Je veillerai à ce que le Parlement reçoive les informations et les documents pertinents et à ce que la commission des affaires étrangères soit pleinement informée des négociations d'accords internationaux. Je veillerai également à ce que les points de vue du Parlement soient dûment pris en considération. En outre, je communiquerai au Parlement les informations non publiques pertinentes lors des réunions à huis clos, en tenant dûment compte de la nécessité de garantir la protection des informations confidentielles ou hautement sensibles.

Si je suis nommée, je veillerai à ce que, dans le cadre du dialogue géopolitique à haut niveau semestriel sur l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI — Europe dans le monde), le Parlement reçoive des informations utiles sur la manière dont les fonds de l'Union sont programmés et mis en œuvre en ce qui concerne les pays méditerranéens. Je resterai ouverte au point de vue du Parlement sur la manière d'assurer une meilleure mise en œuvre des ressources financières relevant de ma compétence.

Je suis disposée à examiner la manière dont je pourrais m'associer aux travaux des délégations interparlementaires et dialoguer avec l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, afin de parvenir à une compréhension mutuelle des défis communs et des solutions à y apporter conjointement.

Je travaillerai également en étroite collaboration avec le Parlement européen et le Conseil afin de veiller à ce que la transparence guide les différents processus liés au voisinage méridional et afin d'assurer un suivi coordonné et cohérent des recommandations des missions d'observation électorale et d'autres initiatives visant à promouvoir les normes démocratiques et à renforcer la stabilité politique dans la région.

Ayant moi-même été députée au Parlement européen, je mesure pleinement le rôle que joue le Parlement européen, également grâce à la diplomatie et aux missions parlementaires. En tant qu'ancienne vice-présidente de la commission des affaires étrangères, je sais combien les travaux de cette commission sont importants et je continuerai à faciliter son rôle dans notre processus d'élaboration des politiques.

5. La région méditerranéenne continue de faire face à des défis majeurs, tels que des conflits, des crises et de la migration irrégulière, qui constituent des obstacles majeurs à la stabilité politique et au développement, ainsi qu'à la paix et à la sécurité. Vous êtes chargée de diriger les travaux (en collaboration avec la vice-présidente/haute représentante) sur le nouveau pacte pour la Méditerranée, qui interviendrait peu de temps après le nouveau programme pour la Méditerranée de 2021. Comment le nouveau programme de 2021 a-t-il réellement contribué à améliorer la situation, dans quelle mesure ce nouveau pacte apportera-t-il une meilleure réponse et comment justifiez-vous la nécessité d'un pacte à part entière? Comment garantirez-vous un processus participatif associant le Parlement et les pays partenaires à l'élaboration de la stratégie, contrairement à la manière dont le nouveau programme a été élaboré? Comment entendez-vous dialoguer réellement et de manière proactive avec le Parlement européen dès les premiers stades des processus d'élaboration et de développement de ce nouveau pacte, ainsi que pour sa mise en opération et mise en œuvre, et du nouveau plan de communication stratégique visant à promouvoir le rôle de l'Union dans le voisinage méridional, dont le but devrait être de contrebalancer les discours mensongers et la désinformation, en particulier en ce qui concerne les engagements financiers, y compris dans la perspective du prochain cadre financier pluriannuel? Comment garantirez-vous que les droits de l'homme seront pris en compte dans la mise en opération du nouveau pacte?

Dans le contexte de l'après-COVID, le programme pour la Méditerranée adopté en 2021 a défini nos objectifs communs en matière de paix, de stabilité et de prospérité sur toutes les rives de la Méditerranée. Ces objectifs sont toujours d'actualité. Les cinq priorités du nouveau programme pour la Méditerranée encadrent la coopération avec nos partenaires, et le plan économique et d'investissement qui l'accompagne permet de mobiliser jusqu'à 30 milliards d'EUR de projets et d'investissements dans des secteurs clés tels que l'énergie, l'environnement, l'eau/l'assainissement, l'agriculture, le numérique, les transports, le capital humain et le développement du secteur privé. En septembre 2024, le montant des fonds mobilisés s'élevait à 23,5 milliards d'EUR.

Cependant, la situation dans la région a récemment connu des bouleversements en raison des évolutions géopolitiques globales, particulièrement exacerbées par les conflits dans la région ou son voisinage, comme à Gaza, au Sahel ou dans la Corne de l'Afrique. Il est dès lors urgent d'adopter une approche plus ciblée et plus stratégique si l'on souhaite que l'Union puisse exercer une influence et avoir un impact à la hauteur de ses investissements, eu égard à l'importance stratégique de la Méditerranée pour notre propre sécurité, stabilité et prospérité, et à nos liens étroits avec la région.

Le pacte devrait renforcer la diplomatie de l'Union et s'appuyer sur les nouveaux partenariats globaux et stratégiques avec la Tunisie et l'Égypte, conclus respectivement en juillet 2023 et en juin 2024. Ces partenariats ont insufflé une dynamique positive, apportant des progrès tangibles dans des domaines présentant un intérêt majeur pour l'Union. Ils nous ont ainsi dotés d'outils utiles pour renforcer le dialogue avec les autorités nationales, conformément à notre souhait commun d'instaurer de véritables partenariats.

Afin de rendre l'offre de l'Union dans le cadre du nouveau pacte pour la Méditerranée plus ambitieuse et plus efficace, je proposerai deux grands axes de travail: premièrement — poursuivre des partenariats stratégiques et globaux avec les partenaires de la région, et deuxièmement — porter la dimension régionale à un nouveau niveau en proposant des initiatives régionales d'investissement dans des domaines tels que l'énergie, la connectivité numérique et en matière de transports, la sécurité et les partenariats destinés à attirer les talents, avec des initiatives concrètes visant à assurer la mise en œuvre, telles que l'initiative de coopération transméditerranéenne en matière d'énergie et de technologies propres mentionnée dans ma lettre de mission.

Pour élaborer ce pacte, je travaillerai en étroite collaboration avec la haute représentante et vice-présidente ainsi qu'avec les pays de la région, notamment les gouvernements, les acteurs non gouvernementaux/de la société civile et les parties prenantes ainsi que les États membres. En particulier, priorité sera donnée au dialogue avec les **jeunes**, eu égard aux tendances démographiques de la région.

Je considère que le Parlement européen a un rôle important à jouer et je suis impatiente de m'appuyer sur ses recommandations pour concevoir la stratégie pour la Méditerranée et renforcer sa mise en œuvre à tous les niveaux.

Je m'engage à faire usage des instruments disponibles de manière responsable, conformément aux priorités définies et dans le respect de toutes les règles institutionnelles applicables, y compris un échange régulier dans le cadre du dialogue géopolitique à haut niveau. Pour le prochain cadre financier pluriannuel, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour disposer de tous les outils nécessaires à la mise en œuvre de nos partenariats dans la région, ainsi que pour assurer une flexibilité suffisante pour faire face aux situations d'urgence et aux nouvelles priorités, ce qui exigera une coopération efficace avec le Parlement européen pour préciser et défendre ces priorités.

Je tâcherai d'accroître la visibilité de l'UE au moyen d'une communication positive et proactive, mais aussi d'une communication adaptée aux besoins. À cette fin, et comme le prévoit ma lettre de mission, je travaillerai, en étroite collaboration avec la haute représentante et vice-présidente dans toute la région, à l'élaboration d'un **plan de communication stratégique** visant non seulement à promouvoir le rôle de l'Union dans le voisinage méridional, mais aussi à contrer les discours anti-UE. Dans ce contexte, je travaillerai également, en étroite collaboration avec le commissaire à la démocratie, à la justice et à l'État de droit, à la poursuite de l'élaboration des stratégies visant à lutter contre la désinformation et les manipulations de l'information et ingérences étrangères destinées à discréditer l'Union et nos actions ou à leur porter atteinte. Des discours convaincants qui **trouvent un écho auprès des populations locales et tiennent compte des sensibilités locales** sont nécessaires. La lutte contre la mésinformation, la désinformation ainsi que les manipulations de l'information et ingérences étrangères passe aussi nécessairement par le dialogue avec les médias de service public indépendants et les organisations de la société civile. Si ma désignation est confirmée, je débattrai du plan de communication stratégique avec le Parlement, ce qui contribuera à son élaboration.

Dans le même temps, les politiques de l'Union à l'égard de la région, y compris le soutien financier, devront être mieux expliquées aux **citoyens et contribuables européens** afin de mieux leur faire comprendre que l'engagement continu de l'UE dans la région constitue un investissement dans la sécurité, la bonne gestion de la migration, la stabilité et la prospérité de l'Europe elle-même. Si ma désignation est confirmée, mon objectif sera de mettre en évidence toutes les possibilités que la région méditerranéenne peut offrir à l'Union., sur la base d'initiatives concrètes, telles que l'initiative de coopération transméditerranéenne en matière d'énergie et de technologies propres, qui peuvent apporter des avantages mutuels à l'UE et aux pays partenaires. Je ferai miens certains des enseignements tirés de la conférence sur l'avenir de l'Europe lorsqu'il s'agira de communiquer avec nos citoyens sur l'incidence de l'engagement dans le voisinage méridional.

Le respect des droits de l'homme et celui des principes démocratiques sont les pierres angulaires de l'Union européenne et sont au cœur des partenariats de l'UE avec d'autres pays. Les traités énoncent également les principes sur lesquels repose l'action extérieure de l'Union ainsi que ses objectifs. Il s'agit notamment de préserver la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme ainsi que les principes du droit international et de définir les intérêts et objectifs stratégiques. La mise en œuvre du pacte pour la Méditerranée, y compris la conclusion des partenariats stratégiques et globaux, ne fait pas exception. Si ma désignation est confirmée, mon action, j'en prends l'engagement, continuera d'être guidée par le respect et la défense de ces principes directeurs lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du nouveau pacte.

6. Comment comptez-vous soutenir la vice-présidente/haute représentante au Moyen-Orient, et quelle nouveauté constituerait la nouvelle stratégie UE/Proche-Orient par rapport à la stratégie commune pour la Palestine existante, en partant de la Journée d'initiative pour la paix instituée par la précédente Commission et visant un rôle diplomatique de l'Union plus fort afin de parvenir à une paix durable fondée sur la solution à deux États? Comment le Parlement peut-il vous y aider, notamment au moyen d'outils de soutien à la démocratie, tels que la médiation, le renforcement des capacités et les initiatives en matière de droits de l'homme? Comment votre engagement global au Moyen-Orient tiendra-t-il compte de la présence d'acteurs étatiques et non étatiques dans la région qui sont ouvertement hostiles à l'Union européenne et à ses valeurs? Comment comptez-vous obtenir des résultats et coopérer avec la vice-présidente/haute représentante en ce qui concerne les pays du Golfe relevant de votre portefeuille, qui ne font pas partie du voisinage méridional?

Si ma désignation à la fonction de commissaire est confirmée, je soutiendrai la haute représentante et vice-présidente dans l'élaboration de la stratégie UE/Proche-Orient, dans le but de promouvoir nos intérêts d'une manière mutuellement bénéfique ainsi que de stabiliser les pays et territoires en crise. Cette nouvelle stratégie pour le Moyen-Orient devrait définir la réponse que l'UE entend apporter aux défis actuels dans la région, en vue de l'après-guerre à Gaza, en mettant l'accent sur le soutien à toutes les étapes nécessaires à une solution fondée sur la coexistence de deux États et sur le renforcement des partenariats avec les principaux acteurs régionaux. Cette stratégie comprendrait un programme visant à accompagner l'**Autorité palestinienne** dans les réformes indispensables et le processus de modernisation, ainsi que des initiatives visant à soutenir le **redressement et la reconstruction de Gaza** une fois que la situation le permettra.

Le programme de coopération économique de la nouvelle stratégie devrait pouvoir jouer un rôle important, étant donné que l'UE est le principal donateur et partenaire commercial de nombreux pays de la région. Le pilier «coopération économique» de cette stratégie reposerait sur les principes directeurs suivants: lier le développement économique et la prospérité à la paix et à la stabilité, s'appuyer sur des partenariats stratégiques et globaux renforcés avec les pays de la région et promouvoir des initiatives régionales qui contribuent à faciliter la désescalade. La relance du processus de paix au Moyen-Orient en privilégiant toutes les mesures nécessaires pour parvenir à une solution à deux États et la prise en compte des besoins humanitaires constitueront des éléments essentiels de la stratégie. En outre, l'élaboration d'une stratégie globale UE-Moyen-Orient nécessitera la mise en place de partenariats solides avec les principales parties prenantes régionales, en particulier les pays du Golfe et d'autres acteurs clés.

Dans ce contexte, il peut s'avérer judicieux d'instaurer une coopération spécifique avec les membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sur le développement de l'initiative de coopération transméditerranéenne en matière d'énergie et de technologies propres en Méditerranée et d'envisager des investissements conjoints de nos institutions financières respectives dans le corridor de transport transcasprien, en particulier en Asie centrale. L'UE est également prête à s'engager dans la mise en œuvre du corridor économique Inde – Moyen-Orient – Europe (IMEC) avec les membres du CCG, une initiative clé susceptible de renforcer la connectivité entre nos régions. Non seulement ces initiatives offriront des débouchés commerciaux concrets à nos régions respectives et à celles dans lesquelles nous nous engageons ensemble, mais elles favoriseront également la sécurité et la stabilité dans la région – une préoccupation essentielle que partagent l'UE et les États du Golfe.

D'autres domaines de coopération et d'alignement incluant la mobilité des talents et des citoyens seront étudiés en tant que partie intégrante des nouveaux partenariats globaux avec les différents pays du Golfe, sur la base de leurs intérêts et de leurs réalisations spécifiques, y compris dans le domaine de la sécurité.

Avec mes collègues commissaires, je continuerai à travailler en ce sens durant mon mandat.

Je pense que les délégations interparlementaires seront très utiles lorsqu'il s'agira de conférer un rôle diplomatique plus important à l'Union dans la région. Le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections du Parlement européen appuie également les efforts déployés par l'Union pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme au niveau international et j'ai l'intention de m'associer à ses travaux.

Dans le cadre des efforts globaux visant à éviter une déstabilisation accrue, il est important de mener un dialogue permanent avec les acteurs étatiques et non étatiques, y compris ceux qui ne partagent pas nécessairement nos points de vue. Il s'agit d'un outil essentiel pour continuer à défendre les valeurs fondamentales universelles, notamment le respect du droit international, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

7. En ce qui concerne les instruments de financement de l'action extérieure, comment entendez-vous améliorer la cohérence, l'efficacité et la transparence de l'aide dans le voisinage méridional, en appliquant une conditionnalité stricte et en garantissant un véritable rôle du Parlement européen dans le pilotage stratégique des instruments de financement extérieur, y compris en fournissant en temps utile des informations écrites sur leur mise en œuvre? Quelle est votre position en ce qui concerne l'utilisation de l'assistance macrofinancière qui domine récemment dans les programmes d'assistance accordés aux partenaires de la région et envisagez-vous de poursuivre la pratique de la précédente Commission à cet égard?

La Commission a commencé à nouer de nouveaux partenariats stratégiques et globaux avec les pays de son voisinage méridional. Le principe fondamental de ces partenariats est de combiner l'offre financière de l'UE avec ses instruments d'action de manière plus concertée afin de maximiser les effets positifs et mutuellement bénéfiques que notre coopération peut avoir, en générant une croissance économique et une prospérité durables dans la région et en répondant à d'autres intérêts directs de l'UE. Ces offres globales sont fondées sur le soutien apporté aux valeurs et principes universels et sont adaptées à la situation économique et politique spécifique afin de tenir compte des intérêts et des besoins stratégiques à la fois de l'UE et de nos partenaires.

Ces principes sous-tendent les partenariats stratégiques et globaux conclus avec la Tunisie et l'Égypte. Dans les deux pays, cette approche vise à libérer le potentiel considérable des investissements du secteur privé de l'UE. Les services de la Commission et le Service européen pour l'action extérieure suivent leur mise en œuvre et leur évolution dans les pays afin de veiller à ce que toutes les conditions fixées soient dûment remplies. Si les partenariats stratégiques et globaux ont jusqu'à présent permis d'enregistrer des avancées positives sur de nombreux fronts, notamment en ce qui concerne la coopération et la stabilisation économiques, je m'inquiète de quelques développements constatés dans certains pays partenaires, notamment en ce qui concerne le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile et aux médias. J'ai l'intention de prolonger la logique «donner plus pour recevoir plus» par une approche suffisamment souple pour permettre de favoriser une bonne coopération et de soutenir des évolutions positives. Je suis déterminée à veiller à ce que la délégation de l'UE et nos partenaires continuent de suivre de très près l'évolution de la situation sur le terrain et collaborent avec les autorités pour aborder ces questions de manière constructive. En ce qui concerne l'utilisation d'instruments de financement spécifiques, il importe de rappeler que ces partenariats sont adaptés aux besoins et s'appuient sur un ensemble limité de priorités et de domaines d'intérêt commun ciblés susceptibles d'apporter des avantages mutuels. Selon le contexte économique du pays partenaire au moment considéré et de sa volonté politique de procéder à des réformes, il peut s'agir d'une assistance macrofinancière (AMF — prêts à des conditions préférentielles), comme dans le cas de l'Égypte. Il convient de noter que les prêts de l'UE sont assortis de conditions très favorables pour le pays bénéficiaire ayant la notation de crédit de l'UE. Ils permettent également de faire en sorte que les pays partenaires se concentrent fortement sur leur utilisation correcte, compte tenu des besoins de remboursement à venir.

En ce qui concerne l'avenir, je m'engage à faire en sorte que l'utilisation de tous les instruments possibles dans le cadre de partenariats stratégiques et globaux continue de reposer sur une analyse solide des possibilités et des risques liés à l'utilisation de ces instruments. Tout en gardant à l'esprit les contraintes financières, je plaiderai en faveur de la conservation de tous les outils nécessaires lors des discussions à venir sur le prochain cadre financier pluriannuel. Là encore, nous devons rester flexibles. Je suis fermement convaincue que la participation du Parlement européen est importante à cet égard et je suis déterminée à engager des discussions avec toutes les parties prenantes concernées au cours de mon mandat.

À ce propos, je considère que le dialogue géopolitique de haut niveau joue un rôle clé et je veillerai à ce que mes services et moi-même restions disponibles pour des échanges avec le Parlement européen.

Question de la commission de l'emploi et des affaires sociales

8. Dans le contexte de l'évolution du monde du travail, comment comptez-vous faire face aux défis démographiques auxquels l'Europe est confrontée et à leurs conséquences pour les personnes et leurs familles, tels que le vieillissement de la population, la fuite des cerveaux et la diminution de la population en âge de travailler? Quelles incitations à long terme envisagez-vous pour vivre et travailler dans l'Union européenne? Et quelles mesures comptez-vous prendre pour accroître la participation des groupes sous-représentés au marché du travail? Selon vous, quels devraient être les principaux sujets prioritaires dans ce domaine au cours de la présente législature?

En ma qualité de vice-présidente de la Commission chargée de la démocratie et de la démographie depuis 2019, je suis bien consciente des défis liés à la **réalité démographique en Europe** aujourd'hui. Je suis heureuse de pouvoir mettre à profit l'expertise acquise au cours des cinq dernières années dans le cadre du mandat actuel.

La population européenne vieillit et sa main-d'œuvre devrait diminuer de près de 1 million de travailleurs chaque année d'ici à 2050. Cette évolution a des répercussions sur de nombreux aspects de notre société, notamment notre compétitivité globale, la productivité et le dynamisme de notre économie, le fonctionnement du marché du travail, nos politiques en matière de jeunesse, d'éducation et de santé, ainsi que nos budgets publics et la viabilité budgétaire des systèmes de protection sociale. Notre capacité à faire face à l'évolution démographique traduit également notre capacité à montrer que la démocratie peut répondre aux besoins de nos citoyens, là où cela est nécessaire, quel que soit l'âge de ceux-ci, qu'ils vivent en milieu urbain ou rural, etc. L'évolution démographique a également une incidence sur notre capacité à avancer sur la voie de priorités stratégiques, comme les transitions écologique et numérique. Elle a également une dimension territoriale importante et peut exacerber les disparités entre les États membres et au sein de ceux-ci. Certaines régions, en particulier, sont plus durement touchées que d'autres, car elles connaissent un déclin démographique et une mobilité sortante importante des jeunes travailleurs.

Si je suis confirmée au poste de commissaire, je m'appuierai sur ce que le collège actuel et moi-même avons accompli au cours du mandat précédent. J'apporterai à la table mes connaissances et mon expérience et je veillerai à lutter contre les causes profondes de l'évolution démographique et à nous adapter aux nouvelles réalités, comme le prévoient les orientations politiques 2024-2029 de la présidente.

Comme je l'ai souligné dans ma lettre de mission, ma priorité sera de **mettre en œuvre la boîte à outils «démographie»**, qui définit un ensemble complet d'instruments réglementaires, de cadres d'action et d'outils de financement existants disponibles aux niveaux de l'UE et des États membres pour aider ces derniers à gérer l'évolution démographique. La boîte à outils vise à mieux concilier les aspirations familiales et le travail rémunéré; à donner aux jeunes générations, et aux plus âgées, les moyens de prospérer; et, le cas échéant, à contribuer à combler les pénuries de main-d'œuvre grâce à la migration légale.

Avec les autres membres du collège, je continuerai à dialoguer avec les États membres afin de les aider à mettre en œuvre la boîte à outils «démographie» aux niveaux national et régional. Nous devons tirer parti des synergies existant avec les travaux sur l'égalité et l'équité intergénérationnelle. Dans le cadre de notre approche «la science au service de l'élaboration des politiques», je m'emploierai à renforcer encore la recherche et la base factuelle de nos travaux, par exemple en ce qui concerne les faibles taux de natalité dans l'UE et les mesures nécessaires pour aider les citoyens à concrétiser leurs aspirations personnelles.

En outre, je m'emploierai à favoriser l'**augmentation de la participation au marché du travail des groupes sous-représentés**, notamment les femmes, les jeunes et les adultes âgés (55+), ainsi que les ressortissants de pays tiers. Nous pouvons utiliser des talents inexploités et atteindre des taux d'activité plus élevés en répondant à leurs besoins spécifiques. Pour les personnes âgées, par exemple, nous pouvons aider les États membres à mettre en œuvre des formules de travail flexibles et à adapter les lieux de travail, à promouvoir des politiques encourageant des modèles de retraite flexibles, à soutenir la planification sanitaire et financière tout au long du cycle de vie et à lutter contre les stéréotypes et la discrimination. L'augmentation des taux de participation, en particulier pour les femmes et les travailleurs âgés, peut compenser partiellement le déclin de la population en âge de travailler.

À cette fin, je collaborerai avec l'ensemble du collège pour concevoir de nouvelles initiatives politiques afin de compléter et d'intensifier nos efforts. Je travaillerai en particulier avec la vice-présidente exécutive chargée des personnes, des compétences et de la préparation, notamment sur la feuille de route pour des emplois de qualité et sur la stratégie de l'UE de lutte contre la pauvreté, afin de soutenir les groupes défavorisés au moyen de mesures ciblées d'inclusion active tout en garantissant l'accès aux services sociaux et essentiels. La stratégie européenne en matière de soins et les recommandations du Conseil qui l'accompagnent renforceront les services de soins, une ambition qui sera soutenue par la nouvelle initiative relative à un cadre plus cohérent pour répondre aux problèmes de personnel dans le domaine des soins de longue durée. Cela complétera les efforts déployés par la Commission en matière de migration légale afin de contribuer à attirer les personnes possédant les compétences adéquates pour répondre aux besoins du marché du travail de l'UE, notamment par le lancement du réservoir européen de talents et la poursuite des travaux sur les partenariats pour les talents.

Dans le cadre de mon travail, j'utiliserai tous les outils à ma disposition pour atteindre ces objectifs. La facilité pour la reprise et la résilience, le Fonds social européen plus et d'autres fonds de la politique de cohésion répondent déjà aux défis posés par l'évolution démographique. Nous poursuivrons ces investissements et, le cas échéant, nous nous baserons sur le prochain examen à mi-parcours des programmes de la politique de cohésion pour mieux

cibler nos financements dans les États membres. J'aiderai donc le vice-président exécutif chargé de la cohésion et des réformes à relever les défis liés au déclin économique et démographique dans certaines régions de l'UE et à réduire les disparités régionales, afin que les personnes puissent demeurer dans leur région d'origine et y travailler. Je continuerai à promouvoir la prise en compte des opportunités et des défis démographiques dans l'élaboration des politiques de l'UE dans tous les domaines pertinents et je m'emploierai à renforcer nos orientations et notre soutien afin de permettre aux États membres de mener un large éventail de réformes, y compris dans le cadre du Semestre européen.

Question de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

9. Selon votre lettre de mission, vous devriez travailler à la mise en place de partenariats globaux et mutuellement bénéfiques avec les pays tiers de la région dont vous êtes responsable, qui incluraient des aspects liés à la migration, tels que la mise en œuvre de «contrôles aux frontières et de la lutte contre les passeurs», dans le plein respect des droits de l'homme. Quelles mesures prendrez-vous pour en garantir la mise en œuvre effective? Comment garantirez-vous que le Parlement puisse exercer le contrôle dont il est chargé tout au long du processus de mise en place de tels partenariats, en particulier lorsque certains de leurs aspects pourraient avoir une incidence sur ses prérogatives législatives?

Si je suis nommée commissaire chargée de la Méditerranée, je m'efforcerai de mettre en œuvre le pacte sur la migration et l'asile, et notamment ses aspects de politique extérieure, en totale coopération avec le commissaire chargé des affaires intérieures et de la migration. Je collaborerai également avec les autres membres du Collège pour poursuivre le renforcement d'une approche stratégique et coordonnée de la dimension extérieure de la politique migratoire de l'UE, en s'appuyant sur les résultats obtenus jusqu'à présent.

La coopération avec les pays méditerranéens et les pays tiers donne la possibilité de relever les défis migratoires d'une manière bénéfique pour toutes les parties. Étant donné que les pays de la région méditerranéenne sont souvent à la fois des pays de transit et d'origine, il convient de renforcer l'approche axée sur l'ensemble de la route afin de garantir la viabilité et l'incidence à long terme de l'action de l'UE, en tenant également compte du contexte plus large et des causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés.

Dans le cadre des partenariats globaux et stratégiques au titre du nouveau pacte pour la Méditerranée, la coopération en matière de migration figurera parmi les principales priorités, avec d'autres domaines d'intérêt mutuel, notamment la sécurité. Je veillerai à ce que la collaboration avec nos partenaires et notre soutien soient maintenus dans tous les domaines liés à la migration dans le cadre des partenariats, y compris en ce qui concerne la protection des personnes en situation de vulnérabilité, la gouvernance et la gestion des migrations, la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, les retours volontaires et la réintégration, la réadmission ainsi que la migration légale et la mobilité. Notre coopération avec le voisinage méridional va bien au-delà de la migration et s'exprime dans de nombreux domaines d'intérêt mutuel, parmi lesquels les investissements dans l'éducation, les infrastructures et l'économie au sens large.

À cet égard, dans un souci d'intérêt mutuel, il importe de créer des opportunités, en particulier pour les jeunes de ces pays, de permettre des voies d'entrée légales, tout en réduisant la migration irrégulière. Les partenariats pour les talents fournissent des cadres de coopération en matière de mobilité de la main-d'œuvre et peuvent contribuer à renforcer les partenariats sur d'autres aspects de la gestion des migrations. Je collaborerai avec d'autres commissaires à la poursuite de leur développement, dans le but de réduire les pénuries sur le marché du travail de l'UE dans certains secteurs et certaines professions, tout en contribuant au développement des compétences et à la croissance économique dans les pays d'origine.

Il est clair que la lutte contre le trafic de migrants et la gestion des migrations fondée sur les droits demeureront parmi les principales priorités de l'UE, tout comme le soutien apporté aux partenaires dans le domaine de la protection des migrants, des retours volontaires, de la lutte contre les causes profondes de la migration et de la migration légale.

Le soutien apporté jusqu'à présent a déjà donné des résultats positifs dans les différents domaines, contribuant également à réduire les flux migratoires irréguliers vers l'UE et, partant, à réduire le risque de pertes de vies humaines lors de traversées maritimes souvent dangereuses. Je suis déterminée à poursuivre sur cette voie, à tenir les engagements pris et à concrétiser efficacement les objectifs de l'UE.

L'approche globale de l'UE en matière de migration devrait rester ancrée dans la solidarité et le respect des droits de l'homme. Le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés est un principe fondamental de la politique migratoire de l'UE, conformément aux obligations découlant du droit international. Nos partenaires sont tenus de respecter ces obligations internationales, y compris le principe de non-refoulement.

Je soutiendrai les membres du collège, notamment dans le renforcement de la coopération internationale par l'intermédiaire de l'alliance mondiale pour lutter contre le trafic de migrants et de nouveaux partenariats opérationnels de lutte contre le trafic de migrants [y compris au moyen d'actions menées dans le cadre de la plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT)].

Les partenariats stratégiques et globaux, qui s'appuient sur les accords d'association conclus avec nos pays partenaires, restent des instruments non contraignants. Si je suis confirmée au poste de commissaire, je m'engage à fournir au Parlement les informations nécessaires, notamment les discussions et échanges de vues préliminaires, afin de lui permettre d'exercer son contrôle démocratique à différents stades du processus.

Question de la sous-commission «droits de l'homme»

10. Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour faire en sorte que les relations avec les partenaires du voisinage méridional élargi soient guidées par la promotion des droits de l'homme, de la démocratie, de l'état de droit et des libertés fondamentales? Comment comptez-vous appliquer la conditionnalité relative aux droits de l'homme dans cette région, notamment à la lumière des récents protocoles d'accord signés (Égypte, Tunisie, etc.)? Vous engagez-vous à consacrer davantage de ressources aux programmes et au personnel travaillant pour la démocratie et soutenant la société civile dans la région?

Le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques est la pierre angulaire de l'Union européenne et fait partie intégrante de la gestion de notre financement extérieur, y compris en ce qui concerne les partenariats stratégiques et globaux. Ceux-ci sont fondés sur des objectifs communs et des intérêts mutuels et sont conçus pour aider l'UE à mieux aborder de nombreuses questions essentielles.

Si ma désignation en tant que commissaire chargée de la Méditerranée est confirmée, je veillerai à ce que les valeurs et les principes de l'UE en matière de droits de l'homme soient au cœur du nouveau pacte méditerranéen et de notre engagement global dans le voisinage méridional au sens large. Le nouveau pacte s'appuiera sur un soutien continu, constant et direct aux ONG de défense des droits de l'homme ainsi qu'aux défenseurs des droits de l'homme et aux journalistes, y compris par l'intermédiaire des programmes thématiques IVCDI-Europe dans le monde. Il conviendra de prévoir des ressources pour les programmes et les personnes travaillant pour la démocratie et soutenant la société civile. Comme indiqué dans ma lettre de mission, nous mettrons en œuvre une approche intégrée fondée sur toutes les politiques, à fois économique, humanitaire, de développement, de paix et de sécurité. Compte tenu des possibilités offertes par l'inclusion, j'ai l'intention de continuer à soutenir sans relâche les organisations de la société civile qui travaillent avec les jeunes, les enfants, les personnes handicapées, les réfugiés, les migrants, les communautés d'accueil, les organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'avec d'autres groupes vulnérables. Je tiens à souligner qu'avec le soutien des délégations de l'UE, je continuerai à utiliser les réseaux locaux pour faire en sorte que les fonds de l'UE puissent être acheminés vers des organisations locales et de terrain, en accordant une priorité particulière aux initiatives liées à la jeunesse telles que les ambassadeurs de la jeunesse de l'UE dans notre voisinage. Je n'hésiterai pas non plus à soulever des questions relatives à la sauvegarde de ces valeurs et principes de manière ouverte et constructive dans le cadre de dialogues politiques réguliers.

Dans cet esprit, j'ai également l'intention de me concentrer sur les programmes qui soutiennent la lutte contre la corruption, la transparence des finances publiques, la participation démocratique, les efforts de réforme juridique et institutionnelle, ainsi que le renforcement des capacités. L'Union dispose des instruments nécessaires à cet effet. Ainsi, les opérations d'appui budgétaire de l'UE encouragent les réformes dans le domaine des finances publiques. En outre, la Commission collabore avec des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Fonds monétaire international (FMI) pour fournir une assistance ciblée en vue de la conception et de la mise en œuvre des réformes. Je continuerai à collaborer avec les organisations de la société civile afin de chercher à accroître la transparence. Les travaux sur la transparence budgétaire dans le cadre du partenariat sur le budget ouvert constituent un excellent exemple de comment rendre les finances publiques plus ouvertes.

Enfin, notre coopération financière avec les pays tiers applique une approche fondée sur les droits, ce qui signifie que les engagements internationaux auxquels nos partenaires ont souscrit en matière de droits de l'homme doivent être respectés et que des mécanismes de suivi solides sont en place afin d'y veiller. Je superviserai l'efficacité de ces mécanismes et je me tiendrai prête à agir le cas échéant.